

PRESENTATION DETAILLEE

Déclaration Annuelle des Salaires 2009 : DAS EN LIGNE

Comment accéder à votre DAS en ligne ?

- 1 Connectez-vous au site « <http://www.vaubanhumanis.com> » et cliquez sur “Espace Client”.
- 2 **Saisissez l'identifiant transmis dans ce courrier et votre code d'accès :**
 - Si vous vous êtes déjà connecté à l'Espace client votre identifiant et votre code d'accès sont restés les mêmes
 - Si vous avez perdu vos codes, utilisez le bouton « perte d'identifiant » ou « perte du code d'accès » pour les recevoir de nouveau par mail ou par courrier.
- 3 Vérifiez votre profil et rendez vous dans la rubrique “DAS en ligne”.

Comment remplir votre DAS en ligne ?

- 1 **Mettez à jour les données pré remplies** de vos salariés connus et ajoutez les nouveaux :
 - identité et adresse
 - périodes d'activités et salaires correspondants
 - périodes d'incapacité (si nécessaire)
- 2 **Validez et transmettez** votre déclaration :
Dès complétude des données pour l'ensemble des salariés, cliquez sur “Voir et validez la DAS” , puis sur “transmettre la DAS”
Attention, sans cette opération, votre DAS restera en suspend sur le site et ne sera pas traitée par nos services.
- 3 **Conservez l'accusé de réception**
Un écran d'accusé de réception vous confirme la transmission de votre DAS à nos services. Dans les jours qui suivent, un mail de confirmation de traitement de votre déclaration vous sera envoyé.

La DAS en ligne, comment ça marche ?

- Vous pouvez saisir une même déclaration pour la Retraite et la Prévoyance (uniquement si votre contrat est un contrat Vauban Humanis Prévoyance). La saisie Retraite se reporte automatiquement en Prévoyance. Si vos données Prévoyance (montant, période) sont différentes de celles Retraite, un bouton « **saisie spécifique Prévoyance** » est à votre disposition.
- Vous pouvez quitter votre saisie et y revenir à tout moment, même un autre jour.
- Vous pouvez voir/imprimer un récapitulatif de la DAS.
- Une démonstration, une notice, une rubrique question-réponse et des messages d'aide sont à votre disposition pour vous guider.

Recommandations :

N'envoyez aucun autre document. Il pourrait provoquer des anomalies de traitement de votre DAS.

Pour toute rectification, une fois votre déclaration transmise, vous pouvez nous contacter par courrier, e-mail ou téléphone

Contacts utiles si vous souhaitez des informations complémentaires :

Nos conseillers sont à votre disposition :

par mail à [ContactDas@vaubanhumanis.com](mailto>ContactDas@vaubanhumanis.com)

par téléphone au 0825 057 840 (0,15 TTC/min)

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

(17h le vendredi et veille de jours fériés)